Cyber Resilience Act : calendrier de mise en oeuvre

Mathias | Avocats

Le Cyber resilience Act est adopté

23/11/2024

Entrée en application

11/06/2026

Dispositions relatives à la notification des organismes d'évaluation de la conformité (Chapitre IV, art. 34 à 51)

11/09/2026

Obligations en matière de communication d'informations / signalements incombant aux fabricants (article 14)

11/12/2027

Entrée en application des autres dispositions du CRA

3 ans après entrée en vigueur du CRA (puis tous les 4 ans)

La Commission fournira au Parlement un rapport d'audit concernant la bonne mise en œuvre et application du CRA